

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **4 juillet 2011**

Décision n° **B-2011-2458**

commune (s) : Lyon 9°

objet : Autorisation donnée à la SERL de déposer des demandes de permis de construire, de démolir et d'aménager portant sur les parcelles communautaires situées rue Joannès Carret et cadastrées sous les numéros 14, 15, 16, 17, 18 et 19 de la section AL

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur Blein

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 27 juin 2011

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 5 juillet 2011

Présents : MM. Collomb, Darne J., Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi.

Absents excusés : MM. Bret, Reppelin (pouvoir à M. Bouju), Buna (pouvoir à M. Charles), Charrier (pouvoir à M. Brachet), Daclin, Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue, Barge, Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à M. Bernard R.), Gelas, Peytavin, M. Sangalli.

Absents non excusés : MM. Sécheresse, Vesco, Julien-Laferrière, David G., Lebuhotel.

Bureau du 4 juillet 2011**Décision n° B-2011-2458**

commune (s) : Lyon 9°

objet : **Autorisation donnée à la SERL de déposer des demandes de permis de construire, de démolir et d'aménager portant sur les parcelles communautaires situées rue Joannès Carret et cadastrées sous les numéros 14, 15, 16, 17, 18 et 19 de la section AL**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 22 juin 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.13.

La Communauté urbaine de Lyon est propriétaire, par actes en date des 1er octobre 1991, 1er juillet 1992, 2 septembre 1992, 6 octobre 1999 et 19 avril 2001 d'un tènement de 3 379 mètres carrés sis 44-48, rue Joannès Carret et cadastré sous les numéros 14, 15, 16, 17, 18 et 19 de la section AL.

Ce tènement est en cours de cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), dans le cadre de la ZAC Industrie (projet de liaison des 2 Joannès).

Il est proposé au Bureau que la Communauté urbaine de Lyon, en tant que propriétaire, autorise la SERL, ou toute société se substituant, à déposer des demandes de permis de construire, de démolir et d'aménager portant sur ce bien communautaire, faisant actuellement l'objet de transaction de cession ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise la SERL, ou toute société se substituant, à déposer des demandes de permis de construire, de démolir et d'aménager portant sur le bien communautaire situé rue Joannès Carret.

2° - Cette autorisation ne vaut pas autorisation de commencer les travaux avant l'obtention des permis nécessaires et ne préjuge en rien de la cession à intervenir.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 5 juillet 2011.